



PAR LA POSTE ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 30 juin 2004

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation d'un critère non monétaire relié au  
développement durable  
Dossier R-3525-2004**

M<sup>e</sup> Dubois,

Par la présente, l'AIEQ présente une demande d'intervention tardive dans le dossier de la Demande d'approbation d'un critère non monétaire, tel que mentionnée en rubrique. En effet, pour des raisons personnelles, j'ai dû réduire mes activités professionnelles au cours des dernières semaines et n'ai pris connaissance de ce dossier à mon retour du bureau en début de semaine.

Vous trouverez ci-joint la demande de l'AIEQ ainsi qu'un budget prévisionnel préparé conformément au Guide de paiement des frais des intervenants de la Régie.

Nous ne pouvons aujourd'hui vous présenter le nom et le curriculum vitae de l'expert que nous souhaitons retenir pour ce dossier car nous n'avons pu le joindre qu'en fin de matinée aujourd'hui ; nous ne pourrions avoir d'engagement de sa part avant le milieu de la semaine prochaine. Nous vous ferons parvenir cette information dès qu'elle sera disponible.

La Régie a déjà accepté par le passé des demandes d'intervention tardive et nous vous demandons respectueusement d'acquiescer à notre présente demande considérant notre intérêt à ce débat et qu'accepter notre demande ne créera définitivement aucun préjudice pour le demandeur ou les autres intervenants.

Nous faisons parvenir ce jour même un exemple de cette lettre et de la pièce jointe à tous les intervenants.

Veuillez agréer, M<sup>e</sup> Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.



Jacques Marquis  
Président-directeur général

c.c. Marchand, Lemieux, Hydro-Québec  
Intervenants